

### Lettre à l'"Etoile du Nord"

XVe

17 septembre 1907.

Ma bonne ETOILE,

Le principal événement de la saison en France c'est bien le pèlerinage national à Lourdes qui se fait chaque année à la même époque. Et la bonne Vierge qui, il y a cinquante ans, dit à la petite Bernadette: "Je veux qu'il vienne du monde ici" en profite pour semer les miracles à pleines mains.

Samedi le 17 août les 26 trains du pèlerinage national se rendent à Lourdes. Au milieu, comme Notre-Seigneur, dans les processions du Saint-Sacrement, prend place le train des malades qu'on appelle "le train blanc" qui porte tout près de 1000 malades ou tout parler mathématiquement 997.

Tous les maux de l'humanité souffrante sont là exposés, comme dans un musée et la parole du Sauveur: "ce que vous faites à ces misérables est fait à moi-même" met en mouvement, autour de ces malades, tout ce que l'Église compte de plus illustre et de plus dévoué.

On compte 13000 pèlerins et à Lourdes on dit que ce pèlerinage surpassera en nombre et en splendeur tous les précédents.

Dans les hôtels toutes les chambres sont retenues depuis plusieurs semaines. Il y aura donc bien des bouches pour chanter les louanges de la bonne Vierge et entonner le chant de tous les pèlerins à Lourdes: Ave, Ave Maria! C'est le salut de Lourdes et il se répète partout.

Mais à l'arrivée des trains l'objet de toutes les inquiétudes et des soins, ce sont "les trésors de l'Église" qu'étaient déjà de son temps le bienheureux diacre Laurent à l'empereur Valérien—les passagers du "train blanc".

Une nuée d'hospitalières de brancardiers accompagnent et portent les malades à la grotte où se font entendre les supplications et les accents les plus déchirants et les plus enflammés; Six évêques sont déjà rendus et près de 1500 prêtres. Les évêques sont NN. SS. de Tarbes, de Laval, de Verdun, de Périgueux, de Diego et le coadjuteur de Montauban. Tous ces prêtres tiennent à célébrer la sainte messe dans le vénérable sanctuaire et pour cela, les messes se succèdent sans interruption aux nombreux autels depuis minuit jusqu'à midi.

Dans l'après-midi la procession du Saint Sacrement s'organise. Toutes les places sont remplies de monde et plus de 10000 personnes accourues des villes d'eaux des Pyrénées sont là pour voir le spectacle ou se mêler aux pèlerins.

Les malades sont alignés sur tout le parcours de l'auguste Cortège et la procession se met en branle.

Pas un seul malade qui ne pense à cette parole de l'évangile: "Si je puis seulement toucher le bord de son manteau je serai guéri."

L'Ostensoir s'arrête devant chaque malade; quelques-uns semblent vouloir le saisir, d'autres lui envoient des baisers.

"Un souffle de vie nouvelle passe sur les malades; ils s'animent, ils implorent, ils crient leur détresse ils se dressent pour voir l'Ostensoir. Tout à coup des cris et des acclamations retentissent, la foule manifeste sa joie, car des malades se sont levés, guéris. Ils marchent et suivent le Saint-Sacrement.

Le flot des pèlerins a grossi considérablement; on est venu de partout et le nombre des assistants s'est accru jusqu'à près de 50000.

Toutte cette multitude chante le *Tantum ergo* et la bénédiction est donnée. Puis les malades qui sont maintenant guéris s'en vont au bureau des constatations pour y faire enregistrer leurs cas.

Après la procession du Saint-Sacrement, rien n'est plus gracieux et plus aimable que la procession aux flambeaux. "La triple basilique surgit soudain de l'ombre dessinée par des centaines de lampes électriques aux couleurs variées et 40,000 pèlerins dont le modeste cierge forme le fluide de feu qui bécotait se fond en un lac aux vagues brillantes devant l'église du Rosaire, sont là chantant sans interruption l'Ave, Ave Maria.

Au loin sur le pic très élevé du Ger brille une croix lumineuse qui semble dire: "Par ce signe vous vaincrez".

La nuit enveloppe la terre, mais la prière ne cesse pas et les portes de la basilique restent ouvertes aux fidèles qui prient.

Au bureau des constatations des

médecins de tous les pays ont défilé; il y avait même un fils du Canada.

Tous les pèlerins ont beaucoup remarqué M. Surtarsic député autrichien qui s'était fait brancardier pour la circonstance. Il fait connaître, en peu de mots, ses impressions sur Lourdes: "Le pèlerinage national français est l'œuvre la plus touchante de la charité chrétienne que je connaisse, mais aussi une œuvre sociale de premier ordre, parce qu'elle rapproche les riches et les heureux de ce monde des pauvres et des déshérités. C'est admirable de voir des hommes et des femmes de la meilleure société se faire les serviteurs empressés des malades. Si Paris est le cerveau de la France, Lourdes en est le cœur."

On rapporte un grand nombre de prodiges plus de 30 guérisons dont quelques-uns sont de premier ordre. Le "train blanc" est revenu à Paris le 23 août vendredi et la cérémonie d'action de grâces ou si l'on veut, la dernière étape du pèlerinage eut lieu le 24 samedi soir, à Notre-Dame des Victoires à Paris.

Une foule énorme se pressait dans l'enceinte du temple dédié à la Sainte Vierge où se déroula la plus gracieuse cérémonie qu'il soit possible d'imaginer.

M. le Supérieur du Séminaire de Blois relata les principaux incidents du voyage et les guérisons les plus remarquables surtout celle d'un aveugle "qui a recouvré non seulement un quart de sa vue, comme il le demandait, mais les quatre quarts." Enfin il tira des conséquences pratiques de ce pèlerinage et donna de très précieux conseils.

En terminant, M. le curé de N. D. des Victoires a félicité les pèlerins, remercié la Sainte Vierge et encouragé la dévotion à notre bonne Mère du ciel.

A peine les pèlerins français venaient-ils de quitter Lourdes, que Notre-Dame recevait deux de ses plus dévots sujets: le roi Alphonse XIII et la reine Victoria.

Reconnaissons au présent que le ciel leur a fait, dans un fils tendrement aimé, ils sentaient le besoin de venir en France remercier leur protectrice.

Déjà le roi était venu à Lourdes, mais il désirait y venir avec la reine et ils y sont venus en pèlerins, pourtant la presse parisienne notant toutes les démarches des souverains espagnols sur le sol français s'est bien gardée de parler de Lourdes. Mais le roi y est allé crûment et de même qu'il n'a pas menagé ses leçons à Loubat et au gouvernement de la République à son voyage à Paris, ainsi son voyage à Lourdes n'a pas été entouré de mystère.

Le roi s'agenouilla dans la basilique du côté de l'Épître, au bas du chœur, et la reine en fit autant du côté de l'Évangile et tout le peuple vit le roi prier quelque temps, les bras en croix, comme le font les pèlerins à la grotte. Mgr Shoefler évêque de Tarbes dans le diocèse duquel se trouve Lourdes, offrit à la reine une médaille d'or de Notre-Dame de Lourdes et une autre pour le prince des Asturies. Déjà le roi en possédait une et il ajouta: "J'en porte tous jours une moi-même". Puis sa figure s'épanouit de bonheur, en songeant à la médaille de son fils.

Le roi ramena en automobile un guide à qui on l'avait confié pour rejoindre son équipage. Avant de laisser Lourdes il est bon de dire quelques unes des impressions de Mgr Schoefler évêque de Tarbes.

Le pèlerinage national n'a jamais attiré une foule comme cette année; le spectacle qui présentait la place du Rosaire le dimanche 18 août, était incomparable. Dans le cours de l'année il est venu à Lourdes environ un million de pèlerins. Dans la basilique seule, on a célébré 40,800 messes et distribué 407,000 communions. Et durant le même temps les bureaux de l'œuvre de la grotte ont expédié 98,000 bouteilles d'eau de la source miraculeuse. Lourdes est un vrai centre religieux et d'action sociale, c'est notre espérance, l'espérance de la France catholique, l'espérance de Pie X comme elle le fut de Léon XIII qui disait: "Lourdes et Montmartre, la Vierge Immaculée et le Sacré Cœur sauvent la France".

À la question posée au sujet du cinquantenaire des apparitions, l'évêque résuma comme suit son programme:

Après l'approbation du Souverain Pontife, j'ai écrit à tous les évêques pour les engager à célébrer les fêtes dans toutes les paroisses des diocèses et encourager les pèlerinages à Lourdes.

Ce sera sans doute une année de bénédictions pour la France et

pour l'église et pour Pie X dont nous éprouvons une joie profonde à rattacher les noces d'or sacerdotales au cinquantenaire des apparitions.

"Lourdes et Rome se revoient" me l'écrivait le prélat au Panama en de sublimes échos les chants d'allégresse qui se résumant dans ces paroles venues du ciel: Ave Maria!—Tu es Petrus!

Vous savez bien, chère ETOILE, que la Sainte Vierge apparut dix huit fois à Bernadette Soubirons, à Lourdes, du 11 février jour de la première apparition au 16 juillet 1858 jour de la dernière vision dans laquelle la Vierge souriait doucement, inclina sa tête vers l'enfant comme pour lui dire "Au revoir" très lointain ou un adieu suprême. Elle disparut et reentra dans les cieus. Ce fut la dix huitième apparition; ce devait être la dernière.

C'est ce cinquantième anniversaire que Mgr de Tarbes se propose de célébrer solennellement en 1908.

Je suis bien cordialement votre,  
A. C. D.

### Mort de M. J. L. Préville

Samedi soir, le 21 septembre, vers 10 45 hrs. s'éteignit paisiblement après une maladie de plusieurs années, M. J. L. Préville, ancien marchand de nouveautés de cette ville, muni de tous les sacrements de notre Sainte Église, à l'âge de 47 ans et 8 mois.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse et 3 enfants, dont l'un, son fils Georges, commis marchand, de la cité de Montréal, né de son premier mariage et deux fils de son second mariage, Lucien et Emilien, l'un âgé de 4 ans et l'autre 2 ans. Le défunt faisait partie de la Congrégation des Hommes de la Ste Vierge, était membre de la Ligue du Sacré-Cœur.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale mardi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Olivier Pichette, J. O. Pagé, Alexandre Bonin et Alfred Majeau, tous membres de la Cour St Barthelemy, No 249, de l'Ordre des Forestiers Catholiques dont le défunt faisait partie.

Le deuil était conduit par son vénérable père, M. Léon Préville, âgé de 83 ans et qui durant toute la maladie de son fils, a toujours été à son chevet, Georges et Lucien Préville, ses deux fils, MM. les abbés Napoléon et Thomas Préville, le premier, curé de St Jean Chrystostome et le second curé de la Rivière Baudet, Cité de Soulanges, M. Ouesime, Norbert, Alfred et Ulric Préville, les six frères du défunt, Léopold et Napoléon Préville, Dr Masse, Antonio et Ulric Chuput, Eouard et Albert Gervais, fils, ses sept neveux, J. U. Gervais, J. A. D. Gervais, Edouard Chamberland, Albert Gervais, Gaspar et S. P. Champoux, ses beaux frères, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Les membres de la Cour Saint Barthelemy, revêtus de leurs insignes de deuil, assistaient en corps aux funérailles de leur confrère qui fut, pendant quelques années l'un des syndics de cette Cour.

La levée du corps a été faite par le Rvd. M. Thomas Préville, son frère. Le service a été chanté par M. l'abbé Marchal, l'un des vicaires à la cathédrale.

Pendant l'office divin, des messes ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Napoléon et Thomas Préville, ses frères et servies par MM. Napoléon et Léopold Préville, ses neveux.

Les élèves du Séminaire "classes de philosophie" ont fait du très beau chant.

Des offrandes de messes ont été envoyées par MM. Ulric, Antonio, Antonio et Albert Gervais, M. l'abbé Thomas Préville, MM. Léon, Ouesime et Norbert Préville et Delle Nathali Préville.

Des bouquets spirituels: de M. l'abbé Thomas Préville, Delles Alice et Rosa Gervais, Maria et Aure Gervais, Dme Ulric Préville, les religieuses et les élèves du couvent de St Jean Chrystostome, Del Julia Dalphon et Delle Fabiola Rivest.

Après le service divin, les restes mortels du défunt ont été conduits au cimetière de la ville, qui, malgré une température pluviale, étaient escortés d'une longue suite de voitures et c'est là, maintenant qu'il dort du sommeil des justes.

### DEFENSE D'AVANCER

Je, soussignée, fais défense d'avancer à qui que ce soit, même mon mari, sans une autorisation écrite et signée de ma main.

DME EUSTACHE MASSE.

Ste-Elisabeth, 25 sept. 1907.

### La Compagnie de Distillerie de Gin Hollandais Ltée

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné *Loi de la Compagnie*, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 5e jour de septembre 1907, constituant en corporation Stanilas Prosper Champoux, commerçant, Louis Philippe Desjong-champs, commerçant, Samuel Vessot, manufacturier, Camille Barrette, Gaspard Champoux, commerçant, François Octave Dugas, avocat, Joseph Mathias Tellier, avocat, Sinaï Savoie, manufacturier, J. Ulric Chaput, marchand, Wilbrod Marion, agent, Alfred Majeau, forblantier, et Joseph Jacques, journalier, tous de la ville de Joliette, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Exercer l'industrie de maltres, distillateurs et commerçants de toutes sortes d'alcool ou de spiritueux, et en particulier du genièvre et des liqueurs; (b) Exercer la manufacture de produits chimiques dans toutes ses branches; (c) Manufacturer, convertir, mélanger, acheter et vendre tous produits et autres substances capables d'être employées dans la manufacture de tous articles de leur commerce; (d) Demander, obtenir, acquiescer, louer, détenir, posséder, enregistrer, utiliser, exploiter, développer et disposer de marques de commerce, brevets d'invention, perfectionnements, formules, procédés secrets, licences, qui sont utiles à l'industrie de la compagnie; (e) Faire les opérations d'importateurs et de marchands de matières employées dans la dite industrie, et agir comme agents pour l'achat et la vente de tous et chacun des composés, formules, substances et produits employés dans l'industrie de la compagnie; (f) Faire, acheter, vendre, louer, acquiescer et céder toutes sortes de machines, bontelles, boîtes recipients utiles pour la manufacture, distribution et vente des produits dont la compagnie fait commerce; (g) Acquiescer par achat ou autrement, et détenir des droits hydrauliques, aqueducs, privilèges et pouvoirs, droits et intérêts en ce qui concerne les usines de la compagnie, et pour les fins de la compagnie; (h) Acquiescer et céder toutes autres propriétés, terres, constructions, le développement de toute industrie allée directement à celle de la compagnie; (i) Acquiescer et céder toute autre propriété, ou tout droit de la compagnie, en tout ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions débetures ou valeurs de toute autre compagnie engagée dans une semblable entreprise; (j) Se faire le but est identique à celui de la présente charte de la compagnie, ou de toute autre partie d'elle, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions débetures ou valeurs de toute autre compagnie engagée dans une semblable entreprise; (k) Se faire le but est identique à celui de la présente charte de la compagnie, ou de toute autre partie d'elle, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions débetures ou valeurs de toute autre compagnie engagée dans une semblable entreprise; (l) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, se rattachant à celle de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "La Compagnie Canadienne de Distillerie de Gin Hollandais" (limité), avec un capital de cent quatre-vingt mille parts, divisé en dix-neuf cents actions de cent parts, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera dans la ville de Joliette, dans la Province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 6e jour de septembre 1907.

R. W. SCOTT,  
Secrétaire d'Etat.

26s 4f

MOLINS A VENDRE

Le soussigné offre en vente, à des conditions et à des termes faciles, ses moulins à moudre le grain et à carder, situés sur la rivière l'Assomption, à trois milles au Nord de la ville de Joliette.

Le moulin à carder contient plusieurs jeux de cardes avec les accessoires.

Le moulin à farine compte six roues turbines dont deux Leiffell, deux paires de meule pour faire la moulée, une paire de meule pour faire la farine de bled et une paire pour le seigle, sarrasin, orge et bled d'inde. Il y a aussi un outillage pour égrener et casser le bled d'inde (maï).

Les moulins et leur outillage et accessoires sont dans le meilleur ordre possible, de même que la digue (chaus sée) de 12 pieds de hauteur, crée une force motrice ou pouvoir d'eau considérable et inépuisable.

Une bonne maison de campagne et de vastes écuries, remises, etc, sont attachées aux moulins, dont elles constituent les dépendances.

Une vingtaine d'arpents de terre en culture et touchant aux prairies, sont vendues avec les moulins et dépendances.

AINÉ RIOPEL,  
Propriétaire,  
Joliette, 29 avril 1907

CIE. GLE. TRANSATLANTIQUE  
DE NEW-YORK AU HAVRE-PARIS (France)  
Départ chaque jeudi à 10 h. A. M.

LA BRETAGNE, le 28 Sept. (Supplémentaire)  
LA SAVOIE, le 3 octobre  
LA PROVENCE, le 10 octobre  
LA GASCOGNE, le 12 octobre

Pour les dates des départs des différents paquebots du présent mois, s'adresser à MM. Genin, Trudeau & Cie, qui donneront sur demande tous les renseignements à cet égard.

GENIN, TRUDEAU & CIE,  
Agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

### PUBLIC Notice is hereby given that under the First Part of chapter 79 of the Revised Statutes of Canada, 1906, known as "The Companies Act," letters patent have been issued under the Seal of the Secretary of State of Canada, bearing date the 5th day of September, 1907, incorporating Stanilas Prosper Champoux, trader, Louis Philippe Desjong-champs, trader, Samuel Vessot, manufacturer, Camille Barrette, trader, Alphonse Durand, architect, Gaspard Champoux, trader, François Octave Dugas, lawyer, Sinaï Savoie, manufacturer, J. Ulric Chaput, merchant, Wilbrod Marion, agent, Alfred Majeau, tinman, and Joseph Jacques, labourer, all of the Town of Joliette, in the Province of Québec, for the following purpose, viz: (a) To carry on the business of malters, distillers and dealers of any kind of alcohol or spirits, and especially gin and liquors; (b) To carry on the business of manufacturing chemists in all its branches; (c) To manufacture, convert, blend, trade and deal in all products, and other substances capable of being used in the manufacture of any articles of their trade; (d) To apply for, obtain, acquire, lease, hold, own, register, use, operate, develop and dispose of trade-marks, patents of invention, improvements, formula, secret processes, licenses, which may seem useful in connection with the company's business; (e) To act as importers and dealers in all materials used in connection with said business, and as agents for the purchase, sale and disposal of any of the compounds, formula, substances and products used in the operations of the company's business; (f) To make, manufacture, buy, sell, acquire, and deal in all kinds of machinery, bottle, boxes, receptacles convenient for the manufacture, distribution and the sale of the products dealt in by the company; (g) To acquire by purchase or otherwise and hold water rights, aqueducts, water privileges and powers, rights and interests therein for the purposes of the company, and to build upon, develop, cultivate, farm, utilize and otherwise improve and apply same for distillation or manufacturing of any product connected with the company's business, also for the purposes of feeding and fattening the cattle, or for the development of any industry connected directly with the company's business; (h) To acquire and undertake the whole or any part of the business, properties, or liabilities of any person or company carrying on any business which is germane to the purposes of this company; (i) To take or otherwise acquire and hold shares in any other company having objects similar to those of this company, subject always to the provisions of section 44 of the "Companies Act"; (j) To sell or dispose of the undertaking of the company, or any part thereof, for such consideration as the company may think fit, and in particular for shares, debentures or securities of any other company, having objects similar to those of the company; (k) To unite with any other company carrying on a business similar to that to be carried on by the company; (l) To sell, improve, manage, develop, exchange, lease, mortgage, engage, dispose up, turn to account, or otherwise deal in any or all of the rights of the company; (m) To pay for any properties, rights or things acquired, or for services rendered to the company in full-paid shares of the capital stock of the company; (n) To carry on any other similar business, whether manufacturing, or otherwise, which is incidental to the business of this company; (o) To take or otherwise acquire and hold shares of the rights of the company; (p) To pay for any properties, rights or things acquired, or for services rendered to the company in full-paid shares of the capital stock of the company; (q) To carry on any other similar business, whether manufacturing, or otherwise, which is incidental to the business of this company; (r) To take or otherwise acquire and hold shares of the rights of the company; (s) To pay for any properties, rights or things acquired, or for services rendered to the company in full-paid shares of the capital stock of the company; (t) To carry on any other similar business, whether manufacturing, or otherwise, which is incidental to the business of this company; (u) To take or otherwise acquire and hold shares of the rights of the company; (v) To pay for any properties, rights or things acquired, or for services rendered to the company in full-paid shares of the capital stock of the company; (w) To carry on any other similar business, whether manufacturing, or otherwise, which is incidental to the business of this company; (x) To take or otherwise acquire and hold shares of the rights of the company; (y) To pay for any properties, rights or things acquired, or for services rendered to the company in full-paid shares of the capital stock of the company; (z) To carry on any other similar business, whether manufacturing, or otherwise, which is incidental to the business of this company.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 6e jour de septembre 1907.

R. W. SCOTT,  
Secrétaire d'Etat.

26s 4f

### MAGASIN de CHAUSSURES

AU DEUXIÈME ETAGE de son magasin où tout le monde pourra trouver ce qu'il faut en fait de NOUVEAUTÉS et de BON MARCHÉ. Les Dames et les Demeillées sont spécialement invitées à venir se convaincre du bon marché en même temps qu'elles charmes du goût avec lequel ces chaussures ont été choisies.

M. Steinberg désirant profiter du peu de temps qu'il reste d'ici à la saison d'automne annonce à ses amis et au public en général qu'il aura en vente, pour cette nouvelle saison, un assortiment des plus complets en pardessus imperméables de toutes couleurs dans les prix variant de \$2.50 à \$15.00; aussi un magnifique choix dans les habits, dernière coupe, de toutes nuances depuis \$3.50 à \$20.00.

Vous trouverez toujours à son magasin un grand assortiment de chemises, dans tous les goûts et de toutes façons au prix de 0.50c, 0.75c, \$1.00 et \$1.25.

Aussi un joli choix dans les cravates. Les personnes ayant besoin de fourrures ne devront pas oublier que nous en avons en grande quantité et de qualité de choix et qu'il est de leur avantage d'aller le voir avant d'acheter ailleurs.

M. Steinberg désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

### SIROP MORIN

POUR LES ENFANTS

Témoignage de Mde Ed. Viens, Village de Lauzon, Lévis.

Je suis heureuse de certifier que ma petite Yvonne a été arrachée à la mort par le SIROP MORIN. Cette pauvre enfant souffrait de Coqueluche, son cas était grave, le Dr que nous avions appelé nous avait donné quelques petits remèdes qui ne la soulageaient nullement. Nous avions cru son vent qu'elle allait étouffer tant elle toussait. L'heureuse idée nous vint de lui faire prendre du SIROP MORIN. L'effet de cette préparation sans égale fut rapide et permanent. Quelques doses administrées au coucher lui procurèrent un heureux sommeil, notre enfant ne s'éveilla point de la nuit, le lendemain, nous continuâmes le même remède avec une satisfaction facile à comprendre. Quelques jours après nous étions heureux de voir notre Yvonne en parfaite santé. Sa toux si opiniâtre était disparue comme par enchantement, notre petite fille toujours était bien portante depuis cette époque.

J'ai considéré cette préparation, le SIROP MORIN, comme le meilleur remède pour les enfants qui souffrent de Coqueluche. Dans ce cas, les mères de famille ne devraient jamais manquer de le faire prendre à leurs petits malades.

(Signé) MADAME ED. VIENS.

THÉS JAPON CONDOR  
Une qualité Extra—Choix: Un Régal!  
Demandez-en à votre Fournisseur.  
40c. la lb. LA CIE E. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL

### DU NOUVEAU A JOLIETTE

M. Lazare STEINBERG,  
No. 2 Place Lavaltrie,

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

L'ETOILE DU NORD

Abonnement: Un an, payé d'avance.....75 cts. Dans un rayon de 40 milles...50c. Pour les Etats-Unis.....\$1.00

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI, 26 SEPT. 1907

Circulaire de Mgr l'Evêque de Joliette au Clergé de son diocèse

CONCERNANT LA CRÉATION DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE

Evêché de Joliette, le 8 septembre 1907.

Chers collaborateurs, (Suite et fin)

Notre Très Saint Père le Pape Pie X a daigné se montrer favorable à ma supplique. Par un décret émané de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 22 mars dernier, Sa Sainteté a érigé, dans notre église cathédrale de St-Charles Borromée, un chapitre composé d'une dignité, celle du doyen, de onze chanoines titulaires et de six chanoines honoraires. Le Saint-Siège s'est réservé la nomination du doyen. Celle des chanoines titulaires et honoraires doit se faire conformément aux règles suivies par les autres chapitres d'églises cathédrales qui existent dans la Province ecclésiastique de Montréal.

Dans une lettre, en date du 11 avril suivant, l'Éminentissime Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande m'informe que Rome a limité à la récitation des petites heures canoniales et à l'assistance à la messe conventuelle, une fois par mois seulement, les obligations de chœur de messieurs les membres du nouveau chapitre.

Enfin, dans une autre lettre, en date du 12 juillet, Son Éminence m'écrit que le Saint-Père, se rendant à ma demande, a bien voulu accorder aux chanoines titulaires et aux chanoines honoraires de Joliette, le droit de porter, au chœur et en dehors du chœur, le même costume et les mêmes insignes déjà concédés aux membres titulaires et aux membres honoraires du chapitre métropolitain de Montréal.

Le costume de chœur, qui est celui des chanoines de la basilique vaticane, consiste à revêtir la cappa magna pardessus le rochet. Le costume en dehors du chœur est le suivant: anneau pastoral, soutane noire avec les boutons et les boutonnières, les parements des manches et le collet de couleur violette, la ceinture et les bas de même couleur.

Messieurs les chanoines ne peuvent cependant se servir de l'habit de chœur que dans l'église cathédrale de Joliette; dans les autres églises ou chapelles du diocèse, ils ont le droit de le faire seulement lorsqu'ils accompagnent l'Évêque. L'érection d'un chapitre et les privilèges extraordinaires accordés aux membres de ce chapitre sont pour nous tous des liens nouveaux et plus étroits avec le Siège Apostolique. Nous nous montrerons dignes d'une si grande bienveillance par un attachement inviolable à la chaire de Pierre, une affection profonde pour la personne auguste du Pontife Romain, un zèle ardent à défendre les droits sacrés et les intérêts de l'Église, notre mère. Nous la ferons mieux connaître, mieux aimer, mieux respecter de ceux que l'autorité de nos supérieurs a placés sous notre juridiction. Nous prions plus que jamais pour qu'elle triomphe de ses ennemis, et que le règne pacifique de son divin Chef s'étende sur tous les pays, sur toutes les nations. Nous la consolons au milieu de ses épreuves, en travaillant à faire de ce diocèse, un diocèse modèle, remarquable par la vivacité de sa foi, la pureté de ses mœurs, l'obéissance de sa discipline.

Il y a eu, dimanche huit jours, raconte le Moniteur Acadien, de Shédiac, N. B., quelques jeunes gens de Campbellton, armés de fusils et d'armement pourvus de boissons, se rendaient à Lily Lake pour y faire la noce. Ils s'amusèrent à boire et à jouer aux cartes lorsque un coup de feu retentit. Le jeune Olivier Pitre, atteint au cœur par une balle, expirait quelques minutes après. Le coup avait été tiré par Benjamin Beatty.

Il y a eu une enquête, et le jury, dans son verdict, après avoir constaté que le défunt était mort d'une blessure au cœur produite par la balle du fusil que tenait Benjamin Beatty, déclare que le coup a été accidentel, et qu'on ne saurait en blâmer personne directement. Voilà une orgie qui a bien mal tourné.

GUERIE DE TROIS MALADIES, CONSTIPATION, BEAU MAL, DYSPESIE

NE CRAIGNEZ PAS DE PUBLIER MA GUERISON, CAR JE SUIS EN PARFAITE SANTE—AINSI PARLE Mme J. B. LAVOIE, DE STOKES CENTRE, QUÉ.

On cherche à acquérir la richesse et chacun est persuadé qu'il est, pour la conserver, des procédés utiles à connaître. Les colonnes financières sont lues attentivement par tous ceux qui ont quelques sous de plomb; le moindre petit capitaliste discute avec aisance et assurance les cours de la Bourse, les dividendes, etc. Mais, par exemple, on s'occupe beaucoup moins de la santé, on la considère comme un bien de naissance mystérieux et simple à la fois, obscure par son origine et aisé à porter puisqu'il n'y a qu'à se laisser vivre.

Encore, si l'on savait ce que c'est, ou à peu près, que la santé! Mais même cette notion échappe à beaucoup de gens. C'est très fâcheux, parce que l'ignorance nourrit de très détestables préjugés et empêche tout effort raisonnable vers le premier des biens de ce monde.

Et, d'abord, on croit que la force musculaire est la santé. C'est une grave erreur. Il est de véritables athlètes qui pourraient porter à bras tendus des halteres énormes et qui sont de petits enfants à l'égard de la plupart des maladies, qui les terrassent au premier écart de régime et les laissent couchés sur le flanc, geignant et confus.

Par contre, de petites Canadiennes, ne pesant pas 100 livres, mais ayant soin de se fortifier avec les "Pilules Rouges" supportent des épreuves qui écraseraient des géants.

La femme, en somme, jouit d'une santé supérieure à celle de l'homme, tout en étant plus faible que lui. Elle vit plus longtemps, ainsi que l'établissent toutes les statistiques. C'est que, plus régulière, elle a aussi un organisme plus robuste. A tort, les romanciers et aussi certains idéalistes la représentent comme une fleur délicate que le moindre souffle fait plier et tenir. Ces inventions sont des compliments inventés par la galanterie? Et le plus curieux est que beaucoup de femmes réussissent, en s'y efforçant, à réaliser ce type artificiel, ce faux modèle de leur sexe. En vérité, la femme est naturellement plus résistante que l'homme, surtout si elle prend soin de ce qui est sa force: du sang dont elle fait une dépense beaucoup plus considérable que l'homme.

Ce que peut supporter une femme qui a pris soin de conserver, au moyen d'un régime sage, des Pilules Rouges, un sang pur et vigoureux, c'est admirable! Ainsi, voici la lettre d'une petite femme ne pesant que cent livres, ayant eu sept enfants, et que les Pilules Rouges ont guérie de trois maladies qu'elle avait en même temps: constipation chronique, congestion interne, dyspepsie.

N'est-ce pas un vrai triomphe pour ces merveilleuses Pilules Rouges.

Stoke Centre, 5 Février 1906.

Messieurs les Médecins,

C'est avec grande joie que je vous écris pour vous faire savoir que les Pilules Rouges m'ont guérie de trois maladies dont je souffrais, une constipation incessante, une congestion interne et la dyspepsie. Le portrait a été pris quand je ne pouvais plus marcher et que je pensais mourir. J'avais même été administrée. C'est vous dire dans quel état j'étais! Maintenant, grâce aux Pilules Rouges, j'ai le bonheur de vous dire que je suis parfaitement bien. Vous n'avez pas à craindre de publier ma guérison, car je suis en parfaite santé.

Je reste votre toute dévouée, Dame J. B. LAVOIE, Stoke Centre, Qué.

Les Pilules Rouges guérissent et leur action est durable. Chaque femme qui les prend purifie et enr-

L'installation des nouveaux chanoines aura lieu le jeudi, quatorze novembre prochain, jour anniversaire de la proclamation en consistoire de mon élection. La cérémonie, qui sera présidée par notre vénéré métropolitain, Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, commencera à 9.30 heures du matin. Vous y êtes tous cordialement invités.

Sera la présente circulaire lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Agréés, chers collaborateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux en N. S.

JOSEPH ALFRED, Evêque de Joliette.

Une orgie qui se termine par la mort d'un homme

Il y a eu, dimanche huit jours, raconte le Moniteur Acadien, de Shédiac, N. B., quelques jeunes gens de Campbellton, armés de fusils et d'armement pourvus de boissons, se rendaient à Lily Lake pour y faire la noce. Ils s'amusèrent à boire et à jouer aux cartes lorsque un coup de feu retentit. Le jeune Olivier Pitre, atteint au cœur par une balle, expirait quelques minutes après. Le coup avait été tiré par Benjamin Beatty.

Il y a eu une enquête, et le jury, dans son verdict, après avoir constaté que le défunt était mort d'une blessure au cœur produite par la balle du fusil que tenait Benjamin Beatty, déclare que le coup a été accidentel, et qu'on ne saurait en blâmer personne directement.

Voilà une orgie qui a bien mal tourné.

A VENDRE OU A LOUER

Un emplacement bâti d'une maison à 2 logements, d'une boutique de forge, laquelle est pourvue d'une bonne électricité, située rue St-Thomas No 17 près de la station du C. P. R., ancienne place de M. Chs. Généreux, est offert à louer ou en vente à bonnes conditions. S'adresser à JOSEPH GENÉREUX, Joliette, le 14 juil.



Mme J. B. LAVOIE, Stoke Centre, Qué.

chit son sang, redouble ses forces, fait disparaître les maux dont elle souffre, comme anémie, chlorose, neurasthénie, irrégularités, palpitations, etc., etc. Elle maintient le fonctionnement de tous ses organes, en un mot s'assure une bonne santé.

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements si votre maladie les requiert.

DEFIEZ-VOUS.—Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 Pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

Il faut faire de la "colonisation à outrance"!

"Notre système de colonisation doit subir une transformation complète. A tout prix nous devons augmenter notre population et agrandir notre province. L'ouest marche à pas de géants, et dans quelques années, si les vieilles provinces n'y prennent garde, le centre de gravité de la Confédération sera déplacé!"

La province de Québec, qui occupe une place à part dans le Canada confédéré, et qui a tant besoin de conserver son importance et sa force, doit faire des efforts héroïques pour ne pas être distancée. Le temps des atermoiements, des tâtonnements, du piétinement sur place est passé. Il faut faire de la colonisation à outrance, en grand, avec système, avec suite, avec intelligence, avec la plus large coopération et la plus énergique impulsion de la part du gouvernement. Et pour obtenir des résultats aussi grands que nos nécessités et nos espérances, il importe de ne pas reculer devant le rappel ou la révision des lois et des pratiques qui sont un obstacle à notre expansion colonisatrice."

HON. THOMAS CHAPUIS, C. L.

La renommée d'une institution canadienne

Le "Mercantile and Financial Times", publié à New York et à Chicago, fait autorité dans la haute finance américaine. Cette Revue Financière n'endosse que des institutions financières de haute volée. Quand une institution canadienne trouve grâce auprès d'elle, c'est une recommandation très précieuse.

Dans son numéro du 3 août, il lui plait de mettre devant les yeux de ses lecteurs, un article concernant une de nos institutions les plus prospères. Nous aimerions à en donner le texte anglais mais pour l'avantage du plus grand nombre de nos lecteurs, nous allons essayer d'en donner une traduction aussi fidèle que possible:

vingt années de succès. "La "Manufacturers" Compagnie d'Assurance sur la vie, dont le bureau chef est à Toronto, a établi un record de progrès et de prospérité depuis son organisation en 1887. Le dernier rapport annuel porte son actif à près de \$8,500,000. C'est une compagnie qui n'a jamais manqué de sauvegarder et de promouvoir les intérêts de ses assurés." (De notre correspondant particulier) Il y a un vieux proverbe qui dit:—"Rien ne réussit comme le succès", cet adage nous vient à l'esprit quand on considère le record de succès et de progrès de la "Manufacturers Life Insurance Company", qui depuis son organisation en 1887, a son bureau chef à Toronto. Avec le présent mois d'août se complète ses vingt années de succès. Pendant tout ce temps elle a maintenu une augmentation stable dans ses affaires, ajouté beaucoup à sa force et à sa solidité financière, augmenté son influence et les moyens de se rendre utile, donné à ses assurés les meilleurs plans d'assurance, tout en ayant la réputation d'être une institution dans laquelle les intérêts de ses assurés sont toujours avantagusement administrés. Dès sa fondation la "Manufacturers" a été bien organisée, et c'est là le secret de son continué succès, de sa prospérité, de la grande confiance et de la popularité dont elle jouit. C'est une des plus grandes et des plus importantes compagnies d'assurance sur la vie de la Péninsule du Canada, et toute proportion gardée, elle fait plus d'affaires qu'aucune autre dans le Dominion. Son dernier rapport annuel nous fait voir une augmentation substantielle dans toutes ses branches d'affaires et les premiers six mois de cette année, font prévoir que l'année 1907, sera un des décennements les plus satisfaisants encore émis par la Compagnie. A l'heure actuelle elle occupe de grands bureaux qui comprennent tout un étage et une partie d'un autre, du bloc McKinnon, mais ces derniers sont insuffisants, vu l'augmentation continue des affaires. C'est pourquoi, la Compagnie a acheté tout dernièrement,

dans le centre même des affaires, la propriété située à l'angle des rues Bay et Melinda, qu'elle fera démolir sous peu pour faire place à une construction moderne, qui fournira tout le logement désirable à tous les besoins de la Compagnie. L'ouverture de ce nouveau bloc établira une nouvelle ère de progrès pour la "Manufacturers", et l'on pourrait citer comme modèle de perfection, les plans projetés. M. J. F. Juquin, qui pour de longues années fut gérant de la Compagnie, vient de se retirer et M. Geo. A. Somerville a été choisi pour remplir la vacance. M. Somerville a été directeur de la "Mutual Life Ins. Co. of Canada" et, tout dernièrement gérant de la "Huron and Erie Loan and Savings Co. of London, Ont". Il est doué d'un grand esprit d'entreprise, son habileté et son expérience en affaires sont reconnues de tous. Son acquisition comme gérant de la "Manufacturers" ajoute un nouvel élément de force à son administration active. Son bureau de direction se compose d'hommes très habiles en finance, qu'il nous suffira de nommer l'hon. G. W. Ross, MM. R. Gooderham, Lloyd Harris, S. G. Beatty, C. C. Dalton, Lt. Col. Sir Henry Pellat, D. B. Hanna, E. J. Lennox, Lt. Col. James Mason, R. S. Patterson, J. F. W. Ross, G. P. Schofield, W. B. Strachan et A. J. Wilkes. Son comité exécutif et officiel, est reconnu comme l'un des plus solides, travaillant toujours à sauvegarder et à promouvoir les meilleurs intérêts des assurés. Il se compose de l'hon. G. W. Ross, président; MM. R. Gooderham et Lloyd Harris, vice-présidents; Geo. A. Somerville, gérant; R. Junkin, assistant-gérant; L. A. Winter, secrétaire; A. N. Mitchell, assistant-secrétaire; J. T. Franks, trésorier; P. C. H. Papps, actuaire; J. B. McKinnon, assistant-actuaire. Le bureau d'administration est sous le contrôle d'hommes dont les noms ajouteraient à toute autre entreprise qu'ils tenteraient. Une preuve évidente que leurs efforts ne restent pas stériles c'est que d'année en année le volume des affaires augmente considérablement. Comme conclusion qu'il nous suffira de donner quelques chiffres en rapport avec le progrès et la prospérité de la "Manufacturers Life Insurance Co." Au commencement de cette année son actif était de \$8,472,000, avec un excédent de \$1,681,000, (y compris le capital payé de \$300,000) Le résultat des opérations pour l'année de 1906, donne une augmentation de \$248,000, sur le revenu total de \$1,282,000, dans l'actif, une de \$178,000 au compte du surplus aux assurés, tandis que les dépenses ont été diminuées de 1.17%. Ces chiffres parlent plus éloquemment que les mots en faveur de l'utilité et de l'activité de cette institution financière. La "Manufacturers Life Ins. Co.", a une grande mission pour laquelle elle a été instituée, c'est un fait indéniable, et les années futures seront témoins de son expansion et de l'importance de ses intérêts. La succursale de la Compagnie à Québec, est sous l'habile direction de M. J. T. Lachance, dont les bureaux sont situés au No 133 rue St-Pierre. Ce monsieur se fera toujours un plaisir de fournir toutes les explications et les évaluations des contrats de la Compagnie.

RESUME DES REGLLEMENTS CONCERNANT la Vente des Lots au colons du Nord-Ouest. TOUTE section des terres du Dominion dans Manitoba, Saskatchewan et Alberta, portant des numéros pairs (excepté les numéros 2 et 20, non réservés), pourra être prise comme "homestead" par aucun chef de famille, ou par tout homme âgé de dix-huit ans au moins, jusqu'à concurrence de l'étendue d'un quart de section, soit 160 acres, plus ou moins. L'inscription devra être faite personnellement au bureau local des terres pour le district dans lequel se trouve situé le terrain choisi. Le colon est requis de remplir les conditions imposées par l'un des plans suivants: (1) A moins six mois de résidence sur le terrain, et culture de la terre durant trois années consécutives. (2) Si le père du colon (ou la mère, si le père est décédé) réside sur une terre située dans le voisinage du terrain inscrit, les conditions requises de résidence seront assouplies si le colon demeure avec son père ou sa mère. (3) Si le colon réside en permanence sur un terrain lui appartenant, et situé dans le voisinage de la terre choisie et inscrite, sa résidence sur le dit terrain sera considérée comme suffisante. Un avis de six mois devra être donné au Commissaire des terres de l'Ontario, à Ottawa, concernant l'intention d'appliquer pour la patente. W. W. COOKY, Sous-ministre de l'Intérieur. N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. Simons

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhées! En vente partout. Dépôt: 1387 rue St-Laurent, Montréal.

DENTISTE Dr L. L. BENNY, Chirurgien-Dentiste 13 Place Bourget, Joliette. En haut du magasin de M. C. A. GOULET, Visible tous les jours de la semaine. Téléphone No 110.

Pharmacie Joliette POUR VOS CHEVEUX EMPLOYEZ DR POLO Restaurateur et Teinture 50c LA BOUTEILLE VUE—Rappelez-vous que je suis le seul Opticien Ref a 'toministe diplômé résidant et pratiquant à Joliette. Examen de la vue, échange de lentilles, réparages de montures: le tout exécuté sur commande, satisfaction garantie.

A. Ls. Boucher, PHARMACIEN CHIMISTE et Opticien Diplômé 35 NOTRE-DAME. — JOLLETTE. EN FACE DU MARCHÉ.

BUVEZ LA BIÈRE FOX-HEAD MEUBLES! MEUBLES! M. Arthur Bazinet MARCHAND DE MEUBLES Coin des Rues de LANAUDIERE et ST-BARTHELEMY. Ancienne place de M. Delphin Bazinet, JOLLETTE.

Vient de recevoir un assortiment complet de meubles de ménage les plus variés, entr'autres: de beaux buffets (side boards), en chêne, de magnifiques ameublements de chambre en chêne et en acajou (mahogany), glacières, voitures d'enfants, etc. Le tout à vendre à des prix excessivement bas. Une visite est sollicitée. Toutes personnes ayant du ménage de seconde main à vendre est prié de s'adresser à M. Bazinet, moublier.

La Poudre Canadienne OMAZON est indispensable aux chevaux qui travaillent ainsi qu'à tous les animaux de votre ferme. Un cultivateur pratique doit toujours garder chez lui une boîte de cette fameuse "Poudre OMAZON"

Si votre cheval tousse, ou est atteint du soi-disant, donnez lui de l'OMAZON pour le guérir.

Vous avez une vache qui est malade, qui ne vous donne pas de lait suffisamment. Faites-lui prendre une boîte d'OMAZON, remède en même temps que nourritif. En vente chez tous les marchands.

Le Poudre Canadienne OMAZON est indispensable aux chevaux qui travaillent ainsi qu'à tous les animaux de votre ferme. Un cultivateur pratique doit toujours garder chez lui une boîte de cette fameuse "Poudre OMAZON"

Canada - Feu Compagnie d'Assurance Mutuelle Assurance en vigueur: \$6,500,000 TAUX TRES BAS PROMPTS REGLLEMENTS. BUREAU PRINCIPAL: 9 Boulevard St-Laurent, Montréal. Demandez nos taxes. M. H. CARSWELL, Agent JOLLETTE, P. Q.

Gin Kiderlen Le Plus Fort. Le Meilleur au Gâté. Fourni par la Distillerie "Netherland". Plus considérable dans le Hollandais. C'est Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et joint à une vague immense.

DEFENSE D'AVANCER Je, soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit sans une autorisation écrite et signée de ma main. O. A. PELLAND, St-Cuthbert.

PATERSON'S Nouveaux Biscuits délicieux, exquis... faits de crème de blé... toutoasté et d'une friabilité exquise. En botte ou flexible entièrement de bonne épicerie. Achetez par sou. Cambridge Wafers



NEW YORK CENTRAL & HUDSON RIVER R. R. THE FOUR-TRACK TRUNK LINE. Les trains laissent Montréal (Station Windsor). 8.20 hrs A. M., tous les jours excepté le dimanche. 7.40 hrs P. M., chaque jour de l'année.

Chars salons PULLMAN sur trains de jours entre Montréal et Utica. Chars dortoirs sur trains de nuit entre Montréal et New-York. SERVICE DE BUFFET sur tous les trains continus. TRAINS LOCAUX à Valleyfield, Beauharnois et Châteauguay, laissent la Gare Windsor, Montréal, à 10.20 a. m., excepté le samedi et dimanche; 1.35 p. m. samedi seulement; 5.10 p. m., excepté le dimanche; 9.45 a. m., dimanche seulement.

Les trains du Pacifique et de l'Intercolonial font connexion à Montréal avec les trains du New-York Central. Demandes des billets et de la N. Y. O. Pour informations, table d'horaires, etc., adressez-vous aux agents des billets du Pacifique Canadien, ou écrivez à M. A. E. LOCK, agent des passagers, Montréal, ou à M. F. E. Barbour, agent-général, 130 rue St-Jacques, Montréal.

C. F. DALY, J. F. FAIRLAMB, Gérant du Traffic et des Passagers. Agent-Général des Pass. Grand Station Central, New-York. 10av12

THE UNCLE SAM DRESSING CO. LANORAIE - - - MONTRÉAL Manufacturiers du... UNCLE SAM DRESSING Vernis à chaussures, contenant de l'huile, garanti ne pas brûler le cuir et lui donner un lustre brillant et durable.

Protecteur—La meilleure graisse pour harnis, assouplit et conserve le cuir en le rendant à l'épreuve de l'eau.... Cirage Coo—La meilleure combinaison de cirage à chaussures, conserve le cuir et lui donne un lustre parfait.... Ecrire pour Echantillons

En vente chez les Epiciers en Gros Si votre Epicier n'en a pas, écrivez-nous directement à LANORAIE. 14mars 12

Canadian Northern Quebec Ry. Depuis le 16 JUIN 1907, les trains circulent comme suit sur semaine seulement: — LAISSER JOLLETTE

7.30 a. m. Pour l'Épiphanie, l'Assomption, Charlemagne, Montréal, etc. 10.10 a. m. Pour Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand-Mère, St-Raymond, Québec Chicoutimi, etc. 9.45 a. m. Pour Ste-Jérôme, Hawkesbury et les points intermédiaires.

4.27 p. m. Pour l'Épiphanie, l'Assomption, Charlemagne, Montréal, etc. 7.25 p. m. Pour Montcalm, St-Julienne, St-Jérôme, etc.

ARRIVENT A JOLLETTE 9.45 a. m. De Montréal, Charlemagne, l'Assomption, l'Épiphanie, etc. 6.00 p. m. De Montréal, Charlemagne, l'Assomption, l'Épiphanie, etc. 7.15 p. m. De Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand-Mère, Québec.

\$10.10 a. m. De Hawkesbury, St-Jérôme. 4.27 p. m. De Montcalm, St-Jacques, St-Jérôme, etc.

\$ Ce train ne circule qu'entre Montréal, Shawinigan Falls et Grand-Mère. Le dimanche, un train laisse Montréal pour Shawinigan Falls à 9.15 hrs A. M., arrive à Joliette à 10.35 hrs A. M. et à Shawinigan à 1.00 hrs P. M.

Depart de Shawinigan à 5 hrs P. M., arrive à Joliette à 7.20 à Montréal à 8.40. Pour taxes, horaires et autres informations, s'adresser à C. W. SPENCER, GUY TOMBS, Gérant-Général. Agt.-Gén. Fr. et Fam. MONTREAL

C. G. MACPHERSON, Agent, JOLLETTE.

DEFENSE D'AVANCER Je, soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit sans une autorisation écrite et signée de ma main. O. A. PELLAND, St-Cuthbert.

PATERSON'S Nouveaux Biscuits délicieux, exquis... faits de crème de blé... toutoasté et d'une friabilité exquise. En botte ou flexible entièrement de bonne épicerie. Achetez par sou. Cambridge Wafers

Liste des prix décernés aux concurrents heureux à l'Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Montcalm tenue en la paroisse de St-Esprit, le 17 Septembre 1907.

Paire de chevaux de traits.—1er prix Oscar Lesage, \$4; 2e Avila Grégoire, 3; 3e Jos. Allard, fils, 2; 4e Roch Grégoire 1. Juments de 4 ans et plus de races pesantes.—1er prix Euclide Majeau, \$4; 2e Hermas Ricard, 3. Juments de 4 ans et plus de races légères.—1er prix Ismaël Lamarche, \$4; 2e Achille Lamarche, 3; 3e Dieudonné Allard, 2; 4e Dme Vve Dosithe Villemaire, 1.

Juments poulinières avec poulains.—1er prix Euclide Majeau, \$5; 2e Alexis Ricard, 4; 3e Fabien Marion, 3; 4e Adolphe Allard, 2; 5e J.-Bte Giroux, 1. Chevaux de buggy sous harnais.—1er prix Dieudonné Allard, 4; 2e Auguste Gareau, 3; 3e Onésime Majeau, 2; 4e Azarie Lesage, 1; 5e Pierre Contant, 50c. Etalons de 2 à 3 ans.—1er prix Alcide Perreault, 3; 2e Toussaint Perreault, 2; 3e Damase Colin, 1; 4e Alfred Roch, 50c.

Etalons de 1 à 2 ans.—1er prix Dieudonné Allard, 3. Pouliches de 3 à 4 ans.—1er prix Adolphe Allard, \$3; 2e Dieudonné Allard, 2. Pouliches de 2 à 3 ans.—1er prix Hermas Ricard, 3; 2e Joseph Pichette, 2; 3e J.-Bte Giroux, 1; 4e Adolphe Allard, 50c. Pouliches de 1 à 2 ans.—1er prix Auguste Gareau, 3; 2e Médéric Langlois, 2; 3e Mastai Lamarche, 1; 4e Alcide Perreault, 50c.

Juments de 4 ans et plus (enregistrées)—1er prix Aimé Dugas, \$4; 2e Médéric Langlois, 3; 3e Napoléon Allard, 2. Juments poulinières avec poulains (enregistrées)—1er prix Léopold Bolduc, \$5; 2e Rvd J. M. A. Dugas, 4; 3e Cyprien Allard, 3; 4e Aimé Riopel, 2. Pouliches de 3 à 4 ans (enregistrées)—1er prix Joseph Dugas, \$3.

RACES CANADIENNES, JERSEY ET JERSEY CANADIENNES PURES (enregistrées) Taureaux de 3 ans et plus.—1er prix Joseph Dugas, \$5; 2e Rvd. J. M. A. Dugas, 4. Taureaux de 2 ans.—1er prix Aimé Dugas, \$4. Taureaux de l'année.—1er prix Joseph Dugas, \$3; 2e Rvd. J. M. A. Dugas, 2; 3e Aimé Dugas, 1.

Vaches laitières de 4 ans et plus.—1er prix Joseph Dugas, \$5; 2e Aimé Dugas, 3; 3e Rvd. J. M. A. Dugas, 2. Taures de 3 ans.—1er prix Joseph Dugas, \$5; 2e Aimé Dugas, 4; 3e Rvd. J. M. A. Dugas, 3. Taures de 2 ans.—1er prix Joseph Dugas, \$4; 2e Aimé Dugas, 3; 3e Rvd. J. M. A. Dugas, 2. Taures de 1 an.—1er prix Aimé Dugas, \$3.

co Lamarche, \$3; 2e Avila Rivest, 2; 3e Mendoza Allard, 1. Brebis de l'année.—1er prix Horace Lamarche, \$3; 2e Ismaël Lamarche, 2; 3e Avila Rivest, 1.

Troupeau: 1 bœlier et 3 femelles.—1er prix Horace Lamarche, \$4; 2e Avila Rivest, 3. RACE COTSWOLD PURE (enregistrée) Bœliers de 2 ans et plus.—1er prix Donat Pichette, \$3; 2e Toussaint Perreault, 2.

Bœliers de l'année.—1er prix Toussaint Perreault, \$3; 2e Donat Pichette, 2. Brebis de 1 an.—1er prix Toussaint Perreault, \$3; 2e Donat Pichette, 2. Brebis de l'année.—1er prix Donat Pichette, \$3; 2e Toussaint Perreault, 2.

Troupeau: 1 bœlier et 3 femelles.—1er prix Donat Pichette, \$4; 2e Toussaint Perreault, 3. RACES OXFORD DOWN ET AUTRES RACES À LAINE COURTE PURES (enregistrées) Bœliers de l'année.—1er prix Aimé Riopel, \$3.

Brebis de 2 ans et plus.—1er prix Aimé Riopel, \$3. Brebis de 1 an.—1er prix Aimé Riopel, \$3. Troupeau: 1 bœlier et 3 femelles.—1er prix Aimé Riopel, \$4. RACES CROISÉES OU AUTRES NON ENREGISTRÉES Brebis de 2 ans et plus.—1er prix Aimé Riopel, \$2; 2e Mendoza Allard, 1; 3e Jules Desrochers, 50c.

Brebis de 1 an.—1er prix Jules Desrochers, \$2; 2e Azarie Lesage, 1; 3e Donat Pichette, 50c. Brebis de l'année.—1er prix Alcide Perreault, \$2; 2e Azarie Lesage, 1; 3e Osias Majeau, 50c. ESPECE PORCINE RACES BERKSHIRE ET POLAND CHINA PURES (enregistrées) Verrats de 1 an et plus.—1er prix Aimé Riopel, \$4.

Verrats de l'année.—1er prix Jules Desrochers, \$3; 2e Aimé Riopel, 2. Truies de 1 an et plus.—1er prix Aimé Riopel, \$4; 2e Donat Pichette, 3; 3e Horace Lamarche, 2. Truies de l'année.—1er prix Aimé Riopel, \$3.

Fromage de fabrique.—1er prix Abel Tromblay, \$3. SUCRERIE ET APICULTURE Sucre d'érable.—1er prix Auraldi Bertrand, \$1.50; 2e Joseph Bélieu, 1; 3e Joseph Gareau, 50c.

Sirop d'érable.—1er prix Joseph Gareau, \$1.50; 2e Dme Vve Dosithe Villemaire, 1; 3e Auraldi Bertrand, 50c. Miels en gâteaux.—1er prix Maxime Vézina, \$1.50; 2e Léopold Bolduc, 1; 3e Onésime Majeau, 50c. PRODUITS AGRICOLES DIVERS Betteraves à vaches.—1er prix Eug. Damase Forest, \$1; 2e Gustave Forest, 75c; 3e Toussaint Perreault, 50c.

Carottes.—1er prix Azarie Lesage, \$1; 2e Eug. Damase Forest, 75c; 3e Gustave Forest, 50c. Patates à engrais.—1er prix Cyprien Allard, \$1; 2e Eug. Damase Forest, 75c; 3e Joseph Bélieu, 50c.

Patates de table.—1er prix Eug. Damase Forest, \$1; 2e Joseph Bélieu, 75c; 3e Dme Vve Dosithe Villemaire, 50c. Pommes.—1er prix J. Bte Giroux, \$1; 2e Auguste Gareau, 75c; 3e Onésime Majeau, 50c. Oignons.—1er prix Albéric Charbonneau, \$1; 2e Jean Marie Daniell, 75c; 3e Joseph Pichette, 50c.

Choux.—1er prix Dme Vve Dosithe Villemaire, \$1; 2e Donat Pichette, 75c; 3e Fortunat Vézina, 50c. Tomates.—1er prix Donat Pichette, \$1; 2e Dominat Bélanger, 75c; 3e Hermas Duval, 50c. Citrouilles.—1er prix Hermas Duval, \$1; 2e J.-Bte Giroux, 75c; 3e André Bertrand, 50c.

Bé d'inde en épis.—1er prix Eug. Damase Forest, \$1; 2e Fortunat Vézina, 75c; 3e Albéric Charbonneau, 50c. 2 Gerbes de blé d'inde à ensilage.—1er prix Damien Lachapelle, \$1; 2e Hermas Duval, 75c; 3e Albéric Charbonneau, 50c.

Raisin.—1er prix Auguste Gareau, \$2; 2e Albéric Charbonneau, 75c; 3e Roch Grégoire, 50c. Tabac Quessel ou Parfum d'Italie.—1er prix Eug. Damase Forest, \$2; 2e Toussaint Perreault, 1; 3e Léopold Bolduc, 1; 4e Dominat Bélanger, 50c.

Tabac Havana.—1er prix Léopold Bolduc, \$2; 2e Gustave Forest, 1; 3e Georges Gaudet, 1. Tabac Connecticut, Blue Pryor, Etc.—1er prix Onésime Majeau, \$2; 2e Jules Desrochers, 1; 3e Joseph Pichette, 1; 4e Eug. Damase Forest, 50c.

ARTICLES DE FABRICATION DOMESTIQUE Etoffes du pays.—1er prix Hermas Duval, \$2. Etoffe légère.—1er prix Joseph Gareau, \$2; 2e Dame Vve Dosithe Villemaire, 1.50.

Fianelle pure laine.—1er prix Joseph Gareau, \$2; 2e Horace Lamarche, 1.50; 3e Gustave Marsolais, 50c. Toile en fil de lin.—1er prix Dame Vve Dosithe Villemaire, \$2; 2e Onésime Majeau, 1.50; 3e Jos. Gareau, 1; 4e Gustave Marsolais, 50c.

Couvertures en laine.—1er prix Avila Rivest, \$2; 2e Urgel Tellier, 1.50; 3e Onésime Majeau, 1; 4e Gustave Marsolais, 50c. Couvrepièdes piqués.—1er prix Onésime Majeau, \$2; 2e Horace Lamarche, 1.50; 3e Dame Vve Dosithe Villemaire, 1; 4e Dominat Bélanger, 50c.

Couvrepièdes de fantaisie.—1er prix Onésime Majeau, \$2; 2e Maxime Vézina, 1.50; 3e Dominat Bélanger, 1; 4e Mastai Lamarche, 50c. Châles ou chappes en laine tissés.—1er prix Joseph Jetté, \$2; 2e Gustave Marsolais, 1.50; 3e Dominat Bélanger, 1; 4e Fortunat Vézina, 50c.

Gilets et châles en laine tricottés.—1er prix Onésime Majeau, \$2; 2e Hermas Duval, 1.50; 3e Dominat Bélanger, 1; 4e Arsène Marion, 50c. Collections de tricots en laine du pays.—1er prix Onésime Majeau, \$2; 2e Dominat Bélanger, 1.50.

Tapis de tables, pianos, etc.—1er prix Joseph Brien, \$2; 2e Onésime Majeau, 1.50; 3e Hermas Duval, 1; 4e Jean-Marie Daniell, 50c.

CHEMIN DE FER Boston & Maine Ligne la plus courte, la plus rapide et les plus bas prix pour les passagers et le fret pour New-York, Portland, Old Orchard, Boston, Lowell, Manchester, Nashua, Concord, Lynn, Salem, Lawrence, Haverhill, Chicopee, Holyoke, Springfield, Worcester, Fall River, Providence, New-Bedford, Pawtucket, Woonsocket, etc., etc.

|                                 |           |           |
|---------------------------------|-----------|-----------|
| Départ de St-Jacques de Brandon | 6:15 A.M. | 8:30 P.M. |
| St-Pelle de Val-de-Fleur        | 6:40 " "  | 8:47 " "  |
| Joliette                        | 7:10 " "  | 9:15 " "  |
| St-Martin                       | 7:40 " "  | 9:45 " "  |
| Manitowishongie                 | 8:10 " "  | 10:15 " " |
| Nashua                          | 8:40 " "  | 10:45 " " |
| Worcester                       | 9:10 " "  | 11:15 " " |
| Holyoke                         | 9:40 " "  | 11:45 " " |
| Springfield                     | 10:10 " " | 12:15 " " |
| Portland                        | 10:40 " " | 12:45 " " |
| New-York                        | 11:10 " " | 1:15 " "  |

Via Canadian Pacific, Newport Vt., et le Boston & Maine. Trains de luxe directs de Montréal sans changement. Les expéditeurs de foin pour Boston et les places de la Nouvelle Angleterre y trouveront leur intérêt en consignait leur foin via Newport Vt., et le Boston & Maine.

DU NOUVEAU M. CAHIL ZAIEN. Marchand de Marchandises et de nouveautés. Informé les citoyens de la Ville et du District de Joliette, qu'il est déménagé au No. 28 Place Lavallée, (ancien magasin de M. Ulric Rich), 2ème porte de M. François Forest, Encanteur, Joliette, P. Q., où il espère recevoir sa part d'encouragement.

CAHIL ZAIEN, JOLIETTE, P. Q. 11juil06m. BUEVEZ LA BIÈRE FOX-HEAD. Tel. Bell Main 2681.

Ferdinand Moretti MARCHAND-TAILLEUR. Employé successivement durant 8 ans chez D. A. Leprohon & Cie, et A. Resther & Cie.

LISTE DES MORCEAUX DE MUSIQUE EN FEUILLE. A VENDRE CHEZ ALBERT GERVAIS. LIBRAIRIE DU SACRE-COEUR. Place du Marché, angle de la rue Manseau.

JOLIETTE. 10 cts. chaque ou 3 pour 25 cts. Marche "Appleton".....R. P. Hall. Opera Schottische.....H. Kieker.

REVUE CANADIENNE Sommaire du numéro de septembre '07. Raoul Yvan, A. Propes de l'E migré; L. A. Prud'homme, Sioux et Assinibois; Alphonse Gagnon, En Chaldée (suite et à suivre); Rose Monge, Petit Jean (Poésie); Rose Monge, Résignation (Poésie); Jean Daïon, Sur le Théâtre de Dieulieu; Louvigny de Montigny, "L'Am Solitaire"; Thomas Chapais, A Travers les Faits et les Evénements; Thomas Chapais, Notes Bibliographiques.

Capital \$2,000,000. Réserve \$1,600,000. LA BANQUE D'HOCHELAGA. Paiera ou capitalisera à l'avenir les Intérêts sur Dépôts d'Épargne, QUATRE FOIS PAR ANNEE. 1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Décembre. \$1.00 SUFFIT POUR AVOIR UN COMPTE A CETTE BANQUE. Tout le monde devrait prendre en sérieuse considération cet avantage de commencer à faire des économies: Une piastre (\$1.00) mise à l'Épargne peut être le commencement de l'aisance sinon de la fortune.

LES Directeurs DE CETTE Institution SONT: F. X. St Charles, Président; R. Bickerdike, Vice-Président; Hon. J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson, M. J. A. Prendergast, Gérant Général; C. A. Giroux, Gérant; O. E. Dorais, Inspecteur.

Spécialité: Envoi des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde. H. Beaumier, Gérant.

LE VIN DES CARMES L'ÉLIXIR DE LONGUE VIE. V' LA L'SECRET DE MA GRANDE GAITE, MA CHÈRE ENFANT... A. TOUSSAINT & CIE., Depositaires Généraux, QUEBEC.

RHUMATISME INFLAMMATOIRE. guéri en quelques jours l'Élixir Anti-Rhumatique du Dr Joseph Comtois, qui fait de la Rhumatisme Aigu, Chronique, Articulair, Musculaire, Mucosité, ainsi que du Lumbago et de la Sciatic. \$2.50 la bouteille. Demandez-le à votre pharmacien, ou à M. le Dr JOSEPH COMTOIS, 1036 rue St-Jacques, angle de la rue Atwater, Montréal. Consultation chez lui, à domicile ou par correspondance.

FUCOMORRHUUM. Spécifique français 15 fois plus riche que l'huile de foin de mer oue \$1.25 LA GRANDE BOUTEILLE. Anémie, Consomption, Agréable au goût. W. BRUNET & CIE., PHARMACIENS. EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Le Protecteur de la Santé Le Vin Saint-Martin. dont l'origine remonte au onzième siècle est à la fois le plus généreux et le plus agréable des vins. Il se recommande particulièrement aux personnes souffrantes de Faiblesse, Anémie, Pâles Couleurs, Amaigrissement, Épuisement, Suites des Fièvres ou de Grippe et de toutes les maladies qui détraquent le système.

Distributeurs Généraux MAISON Fournier & Fournier Ltée ST-HYACINTHE, P. Q.

LE GIN "NIGHT CAP". La plus fine, la plus forte Eau-de-vie de Hollande, au bouquet exquis, La préférée des Hollandais. L. CHAPUT FILS & CIE. SEULS AGENTS.

Poudre à Pâte "Condor". Celle qui donne les plus belles pâtisseries. Incomparable, Economique. 25c. LA LB. Dans toutes les bonnes Epiceries. LA CIE. D. MARCEAU, LIMITEE. MONTREAL.

Baume Rhumal 25 Ans de Succès! Le Remède le plus efficace et le plus digne de confiance pour la prompt guérison des: Rhume, Toux, Bronchite, Affections de la Gorge et des Pouvons. Pas d'effets facheux à craindre. Vendu chez tous les marchands 25c. la bouteille. L. R. BARIDON 13 RUE ST-JEAN MONTREAL, CANADA.

SERGES YOTSMAÏ & BLENHEIM. Les plus belles Serges qu'il y ait sur le marché Canadien, sous le rapport de la Nouveauté, de la Qualité, de la Duré. Les mots: Serge Yotsmaï & Blenheim sont tissés dans la lièrre de l'Étoile. N'acceptez pas de substitution! Nous avons le plus grand assortiment de Laines et Fourrures pour Tailleurs au Canada. A. McDOUGALL & CIE., 196 RUE MCGILL, MONTREAL, Canada.

Remède du Dr. Sey. Le Grand Remède Français contre la Dyspepsie, les Affections Biliaires, la Constipation et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Le Remède du Dr. SEY est un composé des aromatiques les plus purs qui stimule les fonctions digestives et qui, joint à l'efficacité comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie. De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à peine doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces. Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille. LABORATOIRE LACRANCE 87 rue St-Christophe MONTREAL.

Dr. P. E. BOUSQUET. SPÉCIALISTE (Anémie, Consomption, etc.) Médicine Végétale ou Oculaire de France et de la Gorge. 801 rue St-Jacques MONTREAL. Téléphone 2000.

**Bulletin Religieux**

Dimanche dernier, un nombreux pèlerinage est venu de Montréal à Joliette, dirigé par le Révérend Père O. Charbonneau, C. S. V., curé de St-Viateur d'Outremont. Les pèlerins ont entendu la messe à la cathédrale. Le sermon a été donné par le Révérend P. Badel, professeur de rhétorique au Séminaire.

À la grand-messe, dimanche dernier, nous avons eu le plaisir d'entendre un célèbre ténor de Chicago, M. J. O. Bélière, qui nous a chanté un *Patet noster*, à l'Offertoire.

Mgr l'évêque a passé la semaine à Québec, pour assister aux réunions du Conseil de l'Instruction Publique.

Les religieuses du Précieux Sang arriveront à Joliette, mardi le 1er octobre.

Ce matin avait lieu, au Couvent de la Congrégation, la communion générale des élèves qui étaient en retraite depuis trois jours. Le Révérend M. D. Lafortune, curé de la cathédrale a célébré la sainte messe.

**La fête des morts à Montréal**

On estime à 40,000 personnes le nombre des fidèles qui sont allés dimanche après-midi au Cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal, assister à la fête des morts. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a présidé la cérémonie.

Le sermon en français, a été donné par le R. P. Rondot, il a fait verser des larmes à un grand nombre d'assistants; le R. P. Ethibert a donné le sermon en langue anglaise. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal adressa ensuite quelques paroles à la foule réunie: Je le dis à votre gloire et à celle de la ville de Montréal, vous venez d'accomplir un acte de foi et de charité; c'est un acte de foi puisqu'il suppose que vous croyez en Dieu, en Jésus Christ, à l'Eglise catholique, à la communion des Saints, à la résurrection de la chair et à la vie éternelle; c'est un acte de charité, en ce que vous prierez encore pour ceux qui ont encore besoin de repos et de paix. Vous avez bien fait de répondre à l'appel et un jour, vous en aurez la récompense.

La plupart d'entre vous ont ici, dans le cimetière des parents, des amis, des compatriotes; les liens qui les renaissent à la vie, se sont brisés, mais un jour viendra où tous ceux qui ont pleuré se trouveront vivants et réunis. Sa Grandeur demande à ceux qui sont présents de réciter le rosaire pour le repos de l'âme des trépassés et donne ensuite sa bénédiction à la multitude, après quoi Mgr l'archevêque invite la foule à prendre part au chant du *Liber*.

**Fatal accident à Longueuil**

Dimanche soir, un accident d'automobile est arrivé à Longueuil et a coûté la vie à Mlle Berthe Racicot qui venait de reconduire son fiancé au bateau traversier. Une voiture légère occupée par quatre jeunes gens a frappé une automobile et les occupants ont été jetés sur le sol. On dit qu'il faisait noir quand l'accident est arrivé.

Le choc fut si violent que l'automobile fut renversée et c'est alors que Mlle Racicot a trouvé la mort malgré les soins imprimés que les Docteurs Lamière et Lesage lui ont prodigués.

**MARIAGE**

À Joliette le 3 Sept. M. Arthur Contois, bourgeois de Ste-Emilie Junction, à Delle Eugénie Champagne, fille de M. Narcisse Champagne, de St-Charles Borromée.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Lippé vicaire. Nos souhaits de bonheur.

**SAUVENT LES JEUNES EXISTENCES**

La plupart des remèdes liquides annoncés pour guérir les maux d'estomac et d'intestins et les maux d'été contiennent des opiat et sont dangereux. Quand une mère donne les Tablettes Baby's Own à son bébé elle a la garantie d'un analyse du gouvernement que ce remède ne contient aucune particule d'opiat ou narcotique. En conséquence, elle est sûre que son enfant ne court pas de danger. Il n'y a aucun autre remède pour guérir les maux d'estomac, la constipation et l'insomnie, et tous les jours avec les meilleurs résultats. Vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

**PENSÉE DU JOUR**

Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.

**Considérations Opportunes**

Le fait que nos Collèges et nos Ecoles ont, au commencement du mois courant, réouvert leurs portes, par toute la province, à la jeunesse studieuse des villes et des campagnes, donne un regain d'actualité à la question de l'Education.

Nous ne voulons pas entreprendre l'exposé des raisons multiples qui en démontrent la suprématie importance.

A plus compétent que nous, l'accomplissement de cette délicate tâche.

Quelques considérations seulement, pleines d'opportunité.

A l'heure où nous sommes, le progrès ayant changé tout nos conditions d'existence, il nous appartient surtout de songer à la génération qui nous suit et dont le sort nous préoccupe.

Sous l'égide de notre sollicitude elle demande à être mise en lieu de répondre aux exigences du moment.

Les carrières ouvertes aux aptitudes d'un chacun, sont nombreuses, mais par suite de l'encombrement, toutes ne promettent qu'en raison d'une énergie appuyée sur un fonds de connaissances pratiques.

Les circonstances au milieu desquelles se livre la lutte pour la vie, sont telles maintenant que le besoin de savoir au moins lire, écrire et compter, se fait de jour en jour, de plus en plus sentir à tous les degrés de l'échelle sociale.

Nos gouvernements, de tout cœur et vaillamment aidés de notre dévoué clergé, reconnaissent depuis longtemps cette impérieuse obligation et ne ménagent rien pour l'amélioration de notre système d'enseignement soit classique ou élémentaire.

C'est au contraire ce qui constitue et forme le principal article, inscrit en tête de leur programme de sage administration.

En cela ils ne font que leur devoir.

Pour nous, l'argent qui's prélevé chaque année sur le coffre public en allocation pour des fins d'Instruction, est absolument dans l'intérêt général du peuple et placé à son profit.

La classe ouvrière, la plus importante partout, doit tout d'abord en bénéficier pour son propre avancement, sa satisfaction et la défense de ses droits à tous ses privilèges.

L'ouvrier quelque soit sa catégorie, est-il maçon, tailleur de pierre, menuisier, peintre, forgeron, charpentier, mouleur, cordonnier, etc., etc., est un homme dont les services sont journellement indispensables à la société et auquel, sous tous les cieux, on doit salut au passage.

Il est en effet, incessamment le premier appelé à contribuer de ses sueurs, plus ou moins bien rémunérées parfois, à tout ce qui se fait de grand, d'utile et d'admirable sous nos yeux.

Démontrons donc qu'on sait l'apprécier à sa valeur réelle, à son juste mérite, en souscrivant toujours généreusement pour des fins d'enseignement; à ce propos faisons lui bien large la part de soleil, facilitons à ses enfants l'accès de nos collèges et de nos écoles.

C'est ainsi que nous fournirons à ces derniers des armes pour les combats auxquels l'avenir les appelle.

Un peuple pratique sur la question de l'Education, marche à pas assurés dans la voie du progrès et de la prospérité, ne se laisse jamais distancer ou entraîner à des errements qu'il regretterait, vu qu'il est en état de faire aisément la distinction entre les bonnes et mauvaises influences auxquelles il peut se voir soudain exposé.

Un clairvoyant l'empêche de devier du droit chemin, lui inspire le respect de sa dignité, le rend conscient de tous ses devoirs, religieusement et patriotiquement parlant, lui montre toute l'étendue de ses légitimes aspirations, l'importance du rôle qu'il doit jouer dans le monde.

Bon juge de ses intérêts, ap préciateur éclairé du mérite de ceux qui ont assumé la responsabilité de la gestion de ses affaires, il est et demeure maître souverain de sa destinée.

Faisons en sorte qu'on en dise autant du nôtre, en mettant par tout à l'ombre du clocher de nos églises, une école dans nos paroisses, un collège dans nos villes.

**Moulange "Champion"**

Médaille d'Or Chicago 1893, Argent Paris 1889. La meilleure au monde. C'est ce qui nous a valu nos médailles.

**Cultivateurs Eleveurs Meuniers**

fonctionne parfaitement avec moins de vent, moins de bruit, moins de vapeur, moins de chaleur, moins de gaspillage.

Moulin à Vapeur, Bâti Fluide, Bâti d'Acier ou de Fer, Roues d'Acier, de Fer ou de Bronze, etc.

Demandez catalogue, liste de prix et situation.

**S. VESSOT & CIE, Joliette, P.Q.**

**Mort de Mme Vve Idaige Dessert**

A Montréal, lundi soir le 23 courant, s'endormait paisiblement dans la paix du Seigneur après une maladie de plusieurs mois, entourée de tous ses enfants en pleurs, Mme Vve Idaige Dessert née Dina Laporte, native de St-Liguori, Cts de Montcalm, à l'âge de 45 ans et 6 mois.

La défunte était une personne douée d'un excellent caractère, mère dévouée dans toute l'acceptation du mot, femme chrétienne et ne donnant à ses enfants que des exemples de vertus, de charité chrétienne. La défunte laisse pour déplorer sa perte six enfants dont 3 fils et 3 filles.

Les funérailles ont eu lieu à Montréal aujourd'hui le 26 septembre, à l'église du Sacré-Coeur au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Le service a été chanté par le Révérend Père S. Dessert, C. S. V., son neveu assisté des abbés MM. Aubertin et Brunette, comme diacre et sous diacre. Le chœur de chant de l'Eglise Sacré-Coeur a chanté avec succès, la messe des morts.

Le deuil était conduit par MM. Joseph, René et Odéa Dessert, ses trois fils, Edouard Dessert, son gendre, Joseph Laporte, son frère, MM. Gaspard Dessert, H. Dude maine, Joseph Rivest et Albert Gervais, ses beaux-frères; MM. J. Dudemaine, Rodolphe Dessert, Omer Dessert, Adélaïde Rivest, Joseph Bélanger, Roch Marsolais, Wilfrid et Arthur Farly, Edouard et Albert Gervais, ses neveux; MM. J. Perreault et Emile Dessert, Adolphe Landry, N. P. Jean Simon, A. D. Léglise, ses cousins; MM. Roch Forest, Léopold Gaudet, H. Froment, Emile Martel, Chs. Boulay, F. Robitaille, R. Charest et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms, tous amis de la famille.

Après le service divin, un nombreux cortège a escorté les restes de la défunte au cimetière de la Côte des Neiges et déposés dans le terrain de la famille à côté de son mari qui l'a précédé dans la tombe il y a sept ans et de son fils Hervé mort il y a quatre ans.

Une couronne de fleurs naturelles a été envoyée par M. l'évêque Gaspard Dessert.

Des offrandes de messes par MM. Charles Gaudet, Dello A. Lamoureux, Omer, Jeanne et Rodolphe Dessert, Dello M. L. Rivet, M. et Mme Albert Gervais et Dello Rose Alba Perrin.

Des bouquets spirituels par: les familles Meunier et Farly et Edouard Gervais.

L'ETOILE DU NORD présente ses sincères condoléances à la famille en pleurs.

**La Compagnie de Telephone Bell du Canada**

Un nouveau directeur est sur le point d'être nommé pour le District de Joliette comprenant la ville de Joliette.

Les demandes pour des nouvelles connections, changements de noms de société, ou changement d'adresses ou pour des entrées en double doivent être envoyées immédiatement.

E. G. PICHE, Gérant Local.

**PROVINCE** de Québec, district de Joliette, No 8085, Cour de Circuit Alexandre Rivard, marchand, de la ville et du district de Joliette, demandeur vs. Zénon Majeau, autrefois de Joliette et maintenant de lieux inconnus, défendeur et Rodolphe Majeau, cultivateur, de la paroisse de Saint-Charles Borromée, district de Joliette-Tiers-saisi.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les mois.

Joliette, 18 septembre 1907.  
McCONVILLE & DUCHARME, G. C. C.  
DUGAS & HÉBERT, Avocats du demandeur. 26-27

**DISTRICT** de Joliette, Cour Supérieure No 4141. Dame Marie-Louise Perreault, de la ville et du district de Joliette, épouse commune en biens de James Piette, boucher, du même lieu, a, ce jour, institué contre son dit mari, une action en séparation de biens.

TELLIER & LADOUCEUR, Avocats et procureurs de la Demanderesse.  
Joliette, 24 septembre 1907.

**DISTRICT** de Joliette, Cour Supérieure No 4136 Dame Marie McAncon, de la paroisse de Sainte-Marie Salomé, dans le district de Joliette, épouse commune en biens de Joseph Azarie Légare, cultivateur et industriel, du même lieu, a, ce jour, institué contre son dit mari, une action en séparation de biens.

TELLIER & LADOUCEUR, Avocats et procureurs de la Demanderesse.  
Joliette, 17 septembre 1907.

**Société d'une messe**

(Evêché de Joliette, 21 septembre 1907.)  
M. l'abbé Joseph-Alfred Charland, décédé hier à l'Assomption, était membre de la Société d'une messe.  
F. X. PIETTE, ptre. Chancelier.

**Chez nous et Autour de nous**

—Le nombre des élèves au Séminaire de Joliette est actuellement de 302.

—N'oubliez pas que c'est dimanche prochain le 29, qu'aura lieu au cimetière de la ville, le grand pèlerinage au champ des morts. La cérémonie commencera à 3 heures précises. Allons tous prier pour nos chers défunts.

—Le Révérend Père Gaston, prédicateur de renom, est à prêcher une retraite aux élèves du Couvent de la Congrégation Notre-Dame.

—On estime à 5000 le nombre des personnes qui ont assisté aux représentations de cirque Norris & Rowe, vendredi dernier.

—M. Arthur Rivard, secrétaire privé de M. W. H. Moore, Secrétaire-général du Canadian Northern de Toronto, est actuellement en visite à Joliette, chez son beau-frère M. J. A. Dubeau, M. P.

—M. David Bonin, du rang de la Chaloupe, paroisse St-Charles Borromée, est décédé jeudi dernier, après une maladie de plusieurs années, à l'âge de 80 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, 6 enfants, dont 2 fils et 4 filles. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier.

—L'agent de DAWES & CIE est M. J. J. Soumis. 4-1/2

—Les citoyens de St-Viateur d'Outremont, Montréal, au nombre de 1200, sont venus dimanche dernier en pèlerinage à Joliette. Ce pèlerinage était sous la direction du Révérend Père O. Charbonneau, curé.

—Samedi dernier, 21 septembre, un jeune garçon a enlevé des mains d'un enfant de cinq ans, une paire de lunettes, monture en or, d'une valeur de \$5.00. Si quelqu'un en a connaissance et peut les remettre au bureau de l'ETOILE DU NORD, il recevra une récompense.

—A vos amis qui vous rendent visite, il leur sera toujours agréable d'accepter un verre de bière "Wm. Dow". 20juinju

—DEMANDE.—La municipalité scolaire de Ste-Mélanie d'Alleboust a besoin immédiatement d'un instituteur pour l'école du village.

Pour conditions, s'adresser à ARCADE BRAULT, Sec. Trés.

—M. J. J. Soumis de cette ville, vient de prendre l'agence pour la brasserie de Lachine de DAWES & CIE. 4-1/2

—Les congréganistes de la St-Vierge sont allés, dimanche après-veille, réciter l'office des morts, à la chambre mortuaire de leur confrère, M. J. L. Préville.

—M. et Mme Joseph Bélie et leur jeune fils, de Chicago, Ill., étaient en ville ces jours derniers, en visite chez leurs parents.

—Si vous exigez la meilleure fleur votre épicer vous donnera la "Congo" la favorite des cuisinières. 30m joo

—La Société d'Agriculture No 2 du comté de Joliette, tiendra son exposition annuelle mardi le 30 octobre prochain, à St-Jean de Matha.

—On demande immédiatement à la manufacture de biscuits et sucreries de MM. DuSault & Cie., 26 filles et 10 garçons. 19-2/3

—M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4-1/2

—M. William Vincent, tailleur, récemment arrivé de Lowell, Mass., a décidé de s'établir au milieu de nous et a ouvert un atelier de tailleur au No 51 rue Notre Dame.

M. Vincent promet entière satisfaction à ceux qui voudront bien visiter sa boutique de tailleur.

Coupe élégante et garantie d'après le système de M. John Mitchell.

Une visite est respectueusement sollicitée. 12-1/2

—L'Arôme du Brandy "Pellisson" fait les délices des jeunes et des vieux. 30m joo

—ON DEMANDE.—Une bonne servante trouvera un emploi immédiatement en s'adressant à M. Hugh Brantford, 21 1/2 St-Antoine, Joliette. Bon salaire pour une personne compétente.

—La société Boulet et Leblanc, marchands de fer, a été dissoute ces jours derniers et M. J. S. Boulet continue seul les affaires.

—Un commis de 2 à 3 ans d'expérience, sobre et honnête, trouvera à se placer avec avantage en s'adressant à M. Joseph Valois, marchand de nouveautés, Joliette.

—Mademoiselle Lafrenière informe les dames et demoiselles qu'elle fera une grande exposition de chapeaux mardi et mercredi, les 1er et 2 octobre, en haut du magasin de C. A. Boisjoly & Cie, 12 Place Lavaltrie, Joliette et les invite respectueusement à lui rendre visite. Toutes seront les bienvenues.

—Les jeunes garçons qui désirent apprendre l'anglais trouveront pension et logement en s'adressant à M. David Brown, Radwon Co Montréal. 19-2/3

—LE CHEVAL VERT—M. J. J. Soumis, agent. 4-1/2

**WALTHAM**

VOUS avez besoin d'une montre, faites affaires avec notre MAISON. Nous en faisons notre spécialité et vous les vendons aux prix que les Bijoutiers les achètent. Montres Américaines Waltham, 7 pierres, bien gravées, parfaitement garanties, seulement \$5.00. Montres Longines, Etc. Ecrivez de suite avant la hausse: LEGER L. HARDY & CIE., St-Basile, Que. 26-6/8

**Quand l'Estomac va, tout va, et quand l'Estomac ne va pas, rien ne va**

**Pour les Hommes qui Souffrent de Dyspepsie**

MANGEZ BIEN — DIGEREZ BIEN — VOUS VIVREZ BIEN



M. JOS. MORRISSETTE, Ste-Justine, Qué.

Bien manger, bien digérer sont deux actes tout à fait essentiels à la vie. Celui qui mange bien, qui digère bien, peut être heureux. Celui qui mange mal, qui digère mal ne peut être que malheureux, éti-il, tous les autres avantages de la vie. Il est exposé à toutes les maladies, à tous les maux; à tous les ennuis, à tous les mauxaises et à la misère physiologique la plus complète. Il ne possède aucun de ses moyens dans toute son amplitude. Le cerveau fonctionne mal, l'esprit perd sa lucidité, la mémoire devient paresseuse, le cœur est irrégulier; la foie et les intestins s'irritent et se relâchent; les reins faiblissent, le sang s'appauvrit, les forces diminuent, l'humeur s'assombrit. On devient irritable, maussade, insupportable. Plus aucune fonction n'est régulière, tout le mécanisme humain est détraqué et tel, une plante privée de nourriture, le corps languit, s'étiolle et dépérit. Voilà le rôle prépondérant que l'estomac joue dans la vie. Tous les autres organes en sont tributaires; c'est bien le vrai moteur de la machine humaine. Aussi est-ce avec infiniment de raison que l'on dit: "QUAND L'ESTOMAC VA, TOUT VA ET QUAND L'ESTOMAC NE VA PAS, RIEN NE VA." Et dire cependant que tant d'hommes le maltraitent, le surmenent, le fatiguent inutilement et qui aujourd'hui cherchent partout à leurs maux, un remède qu'ils ne trouvent nulle part. Eh bien, c'est précisément à ces malades, à ceux là que les médecins ont déclarés incurables, et nous leur disons avec la plus grande confiance: "Voyez-vous

temps encore: il doit recourir aussitôt aux Pilules Moro et il se guérira tout comme ces milliers d'autres qui nous envoient chaque jour les plus élogieuses attestations de guérison, en même temps que les lettres les plus touchantes de reconnaissance. C'est que les Pilules Moro ne sont pas un remède banal, ni un guérit-tout, mais c'est le tonique, c'est le reconstituant par excellence des hommes.

"Pendant un an, écrit M. Joseph Morrisette, j'ai beaucoup souffert de l'estomac; j'ai commencé par avoir des digestions de plus en plus pénibles, puis je perdis peu à peu mon appétit. Avant mes repas, j'avais des trailllements, des crampes, il me semblait que j'avais grand faim. Au moment de me mettre à table, mon estomac était pour ainsi dire fermé, je mangeais plutôt par nécessité, et quelques instants après les repas, les souffrances des mauvaises digestions commençaient brûlures aux creux de l'estomac, soif ardente, vapeurs, étouffements, hâillements. Je faiblissais et j'avais de la peine à faire mon ouvrage. Les Pilules Moro m'ont fait énormément de bien, dès les premières boîtes, j'ai éprouvé une amélioration notable. Au bout de quelques mois, mes digestions étaient devenues bonnes, je ne souffrais plus, j'étais plus fort et enfin parfaitement rétabli." Joseph Morrisette, Ste Justine, Co. Dorchester, Qué.

Les Pilules Moro sont le guérisseur le plus puissant qu'un homme puisse employer. En guérissant les maladies de l'estomac, elles préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie; elles purifient et enrichissent le sang et sont recommandées aux hommes de tous les âges.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MORO, 273 Rue Saint-Denis, Montréal.

**Les taux réduits des chemins de fer sont-ils avantageux ?**

Plus d'une raison porte le citoyen qui vit dans une sphère ordinaire, à considérer sérieusement la question qui s'agit pour une ligne de chemin de fer local officiel, avec un prix de transport de deux cents, tel que publié dernièrement par le "Herald". Le maximum du prix du passage actuel, tel que prévu par la loi, ne regarde que les personnes qui voyagent ou bon leur plaisir, sans s'occuper des prix réduits, des billets de retour des excursions et d'autres moyens d'économie. Combien de fois, par année, l'ouvrier, le journalier, avec leur mince revenu, trouvent ils le moyen de voyager de cette manière, à trois cents de passage du mille. Combien de fois, leurs familles voyagent, aux jours de réduction possible du transport, telle que sur billets de fins de semaine ou excursions des vacances.

Probablement une fois sur vingt-trente ou cinquante voyages faits à prix réduits. Suivant l'opinion émise par le "Herald", un cinquième seulement des passagers, sur les lignes canadiennes de chemin de fer payent le plein prix du transport. Dieons de plus, que la plus grande partie de ses vingt par cent, appartiennent aux classes riches et de distinction.

Mais on nous dit que l'homme travailleur et sa famille voyageraient librement à toutes les dates, s'ils avaient le prix de transport de deux cents. Bien, le voudraient-ils? Si oui, seraient-ils aussi bien qu'ils le sont maintenant? Le travailleur lui-même, ne peut aller loin ou près, qu'au temps des vacances, sans sacrifier les revenus de son travail et probablement son entreprise. La perte d'un jour de travail n'est rien pour le riche ou les hommes de profession, il cause un grand tort à l'ouvrier.

Aujourd'hui, dans les temps où il peut voyager avantageusement il peut obtenir un billet de une cent et demie par mille, et sou vent pour moins, offert par les compagnies de chemin de fer, justement, parce que dans ces temps, il est possible d'occasionner les voyages, par de larges réductions. A plus forte raison, si le journalier peut jouir de ses avantages spéciaux, sa position ne sera pas plus mauvaise, quand il pourra, en aucun temps, bénéficier du nouveau tarif, qui sera proportionné à ce qu'il gagne.—Mais la grande question est celle-ci: avec le nouveau tarif, le travailleur pourra-t-il encore jouir des réductions actuelles à une cent et demie du mille, aux temps qu'il en a besoin?

M. McClean, en effet, dit oui. Les officiers des chemins de fer disent non, et désapprouvent plutôt les exemples des Américains signalés par le "World" de Toronto. Pour le public ordinaire, il vaut mieux discuter la logique de la chose, pour lui-même. Il n'est pas nécessaire d'accepter d'avance, les décisions sans nom, des compagnies de chemin de fer, elles-mêmes, ou de ses principaux officiers, quant à ce qu'ils feront si le tarif à deux cents, devient en force trop tôt dans ce pays. Même pour punir le public de demander le prix du transport, à deux cents, ils n'abandonneront probablement pas les excursions et les billets de retour, s'ils trouvent que c'est contre leurs intérêts financiers, d'en agir ainsi, et s'ils constatent que cette attitude ne leur donne pas ainsi de chance de faire rappeler la loi. N'a-t-il quelque raison, en effet de supposer que ces réductions en bas du tarif légal, cesseront d'exister.

Actuellement les compagnies de chemins de fer vendent leurs billets à 1 cent, en temps des vacances, parcequ'elles font ainsi plus d'argent qu'en les vendant 3 cents suffisamment plus pour payer les trains extra — c'est le volume des affaires qui résulte de ces réductions, qui les décide à faire ces excursions de vacances.—Si la marge des revenus, devenait trop restreinte comme elle pourrait l'être par les réductions de 2 cents à 1 cent, et qu'il deviendrait impossible de continuer ces voyages et transports d'une manière aussi considérable, pour que ce soit payant, alors la réduction cesse. Il ne s'agit pas ici de couper un nez, pour dénigrer un visage. C'est une simple question d'affaires. Les voyages d'excursions seront aussi payants. Car, ce serait une petite consolation pour le travailleur, de pouvoir obtenir un transport à 1 cent meilleur marché, dans les temps où il ne peut pas voyager, et de payer 1 cent de plus lorsqu'il peut le faire. Ce sera un gain évident pour les classes moyennes, un revenu certain pour les classes riches et bien petit pour le journalier et l'ouvrier.

The Montreal Herald Sept. 7 1907.

**Incendie d'un bateau**

Le splendide bateau de la Cie Richelieu Ontario, "Le Picton", autrefois "Le Corsican" a été détruit par un incendie dans l'après-midi de samedi dernier, à Toronto. Quelques instants avant, comme on venait de finir le chargement qui était très considérable on vit monter une colonne de flammes de la chambre des machines et l'équipage et les débardeurs essayèrent à rejoindre les appareils du navire même pour combattre l'incendie, mais ils furent repoussés par les flammes et la fumée.

Cet incendie a causé la mort de deux personnes et le capitaine du navire a sauvé, de la mort, deux femmes. Le navire était estimé à \$80,000.00 et avait \$60,000.00 d'assurances.

**BUVEZ LA BIÈRE FOX-HEAD**

**JOLY & FRERES**

EN FACE DU MARCHE

Voisin de M. Frs Forest, encauteur

Nous venons de recevoir un très riche assortiment d'étiquettes à robes et à costumes pour l'automne.

Aussi un assortiment complet de manteaux importés de dernière mode; les nuances sont très jolies.

Nous vous invitons à venir visiter notre installation nouvelle de fourrures telles que: Capots de chat pour hommes, de première qualité, garantis naturels, bien fournis et peaux. Aussi capots pour hommes en mouton de Bulgarie.

Manteaux de monton de Perse, avec collet et revers en vision naturel, très chic et très riche.

Manteaux très chic en 'near seal' et seal électrique avec collet pareil ou avec collet et revers en vision.

Manteaux en 'bocra', astrakan. Nous en avons un très grand choix et nos prix défont toute compétition.

Nous avons un très grand choix de collets, pèlerines, étoles de toutes sortes, casques et manchons.

Nous avons les plus belles peaux de moutons de Perse qui se soient encore vues, elles sont remarquables par leur grandeur, le fourmi du poil, la beauté de lustre et la qualité de la peau.

Nos peaux de mouton gris sont très belles et très grandes.

Nos peaux de chat sauvage sont très grandes et très riches en pelletterie.

Peaux en 'near seal' et de seal électrique de première qualité.

Queues à garnitures de toutes sortes.

Venez voir nos fourrures et n'oubliez pas que nous avons toujours en mains, une quantité de capots d'automne et d'hiver pour hommes et enfants, habits, casquettes, chapeaux, corps et caleçons, chemises, collets, cravates, pour hommes et enfants.

On serait porté à croire qu'il est trop tôt pour vos achats de fourrures, mais quand le temps est venu, il est généralement trop tard pour les acheter.

Venez faire votre choix, nos prix sont exceptionnellement modérés, il vous sera facile de les constater avec ceux demandés ailleurs.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Vos tous dévoués,

**JOLY & FRERES,**  
(En Face du Marché)  
Voisin de M. Forest, encauteur. 16-1/2

**Cartes Postales Illustrées**

EN TOUS GENRES.

Vues, Paysages, Portraits, Cartes comiques, Fantaisie, Séries glacées, Bromures, Cartes soie, satin, automatiques